

**LOUDEAC**  
communauté

# Projet Passerelle himalayenne

## Lac de Guerlédan

Bilan de la concertation

Siège administratif  
4/6 bd de la gare  
22600 LOUDÉAC

**Tél. 02 96 66 09 09**  
contact@loudeac-communaute.bzh

[www.bretagnecentre.bzh](http://www.bretagnecentre.bzh)

### RAPPEL DU PROJET MIS EN CONCERTATION

Le projet consiste à réaliser une « passerelle himalayenne » de 275 mètres de long et 1,20 mètre de large (Pont léger suspendu métallique, fixé seulement aux deux extrémités) de part et d'autre de deux rives du lac de Guerlédan entre les communes de Caurel (22) et de Guerlédan (22).

#### Les objectifs :

- Permettre aux randonneurs effectuant le tour du lac (complet ou partiel) de gagner 5,34 km par rapport au contournement de l'anse de Landroanec en reliant directement le Bois de Caurel au pôle d'activités touristiques du Rond-Point du Lac
- Créer une nouvelle boucle (1h 20 mn) autour de l'anse en partant de la base nautique.
- Renforcer l'intérêt et l'attractivité du lac de Guerlédan en mettant en valeur cette portion de paysage et faire de la passerelle le motif de visite principal



#### Le volet financier :

- **1 534 798 € HT pour la passerelle**, dont 1 370 355 € de travaux et 164 443 € de Maitrise d'œuvre
- **441 340 € HT** pour les travaux voies d'accès, parking, cheminements, plantations, sécurisation
- **Total projet : 1 976 138 € HT**

#### Le calendrier :

- **Juin 2024** : réunion publique de présentation du projet
- **Juillet à octobre 2024** : phase réglementaire
- **Novembre 2024 à juin 2025** : phase travaux
- **Juillet 2025** : inauguration de la passerelle

## REUNION PUBLIQUE

Une réunion publique a été organisée à Guerlédan le mardi 25 juin 2024 à 20h. Le parti pris des élus était d'organiser une seule réunion publique à destination de l'ensemble de la population des deux communes concernées (Guerlédan et Caurel).

L'information de la tenue de cette réunion a été relayée dans la presse locale, par Loudéac Communauté et les mairies de Guerlédan et de Caurel (par affichage en mairie, via les réseaux sociaux et sites internet).



Service communication

**Contacts**  
02 96 66 05 69  
c.lepfit@loudeac-communaute.bzh  
s.gouard@loudeac-communaute.bzh

# Réunion publique passerelle himalayenne

« Loudéac Communauté, les communes de Guerlédan et de Caurel organisent une réunion publique d'information et d'échanges avec les habitants autour du projet de passerelle himalayenne sur le Lac de Guerlédan. Cette réunion, qui se tiendra le mardi 25 juin à 20 h à la salle des fêtes de Guerlédan, sera l'occasion de présenter les contours de ce projet touristique et de répondre aux interrogations de la population. Votre mairie se tient à votre disposition pour toute question pratique ».

**Xavier HAMON**  
Président de Loudéac Communauté Bretagne Centre  
**Eric LE BOUDEC, Maire de Guerlédan**  
**Jean-Louis MARTIGNE, Maire de Caurel**







**LOUDEAC**  
communauté

**PASSERELLE HIMALAYENNE**  
**LAC DE GUERLEDAN**

Loudéac communauté



# PASSERELLE HIMALAYENNE

---

## Pourquoi ce projet ?

**Le développement économique et touristique est la compétence 1<sup>ère</sup> de Loudéac Communauté**

**Notre ambition :**

- **Valoriser le site naturel et patrimonial** du lac de Guerledan et son barrage
- **Innover** dans l'attractivité touristique en centre Bretagne
- **Connecter** et développer **des itinéraires de randonnées**
- Devenir une référence en matière de **tourisme vert et durable**
- Permettre de nouvelles **retombées économiques** pour l'écosystème touristique (professionnels, commerçants...)

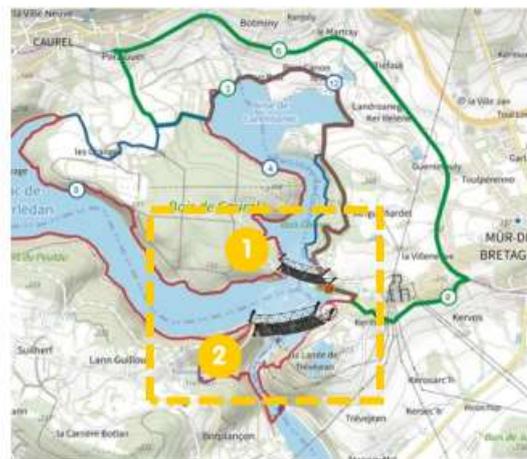


# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Lancement des études

Un projet à l'étude depuis le printemps 2021 :

- **Mars à Juin 2021** : Etude de faisabilité technique et économique pour la **réalisation de deux passerelles**
- **Juin 2021** : Restitution de l'étude aux élus
- **Octobre 2022** : Réunion publique sur le projet 2
- **2023-2024** : Réactivation du **projet 1** avec lancement des études techniques et environnementales
- **Juin 2024** : Réunion publique **projet 1**



# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Projection de la passerelle Guerlédan-Caurel



# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Principales caractéristiques de la passerelle

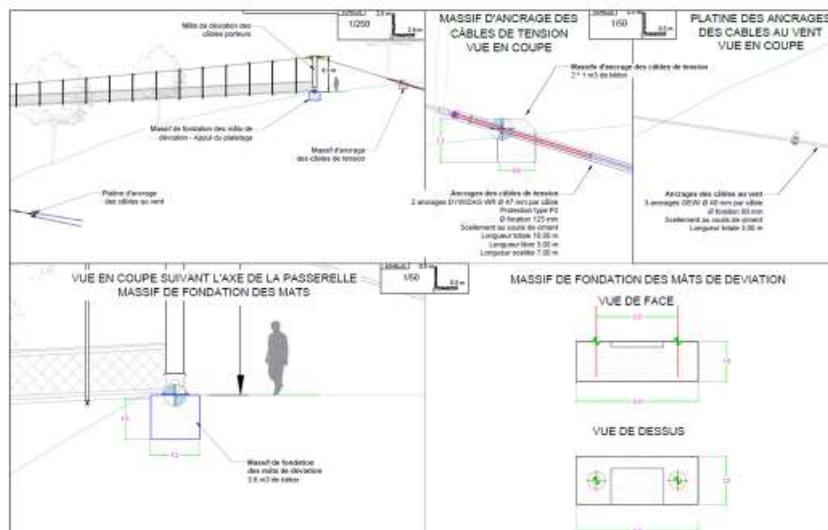
- Longueur totale du platelage :  $\approx 275$  m
- Largeur du platelage : **1.20 m**
- Hauteur des mâts de déviation : **4.30 m**
- **2 câbles** au vent sous la passerelle pour limiter l'influence du vent et assurer la stabilité d'ensemble de l'ouvrage
- Les deux entrées de la passerelle ont été calées à la cote **144 m NGF**
- La passerelle ne sera pas accessible PMR



# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Plans

### Rive Ouest



# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Suivi et contrôle de l'ouvrage

S'agissant des préconisations pour l'entretien de ce type d'ouvrage, à la charge du maître d'ouvrage :

- Visites de contrôle quotidiennes / hebdomadaires en période de forte fréquentation touristique
- Visites de contrôle mensuelles en période de faible fréquentation
- Visites de contrôle tous les 5 ans par une entreprise spécialisée pour contrôle visuel exhaustif et état des principales soudures (~10 000 €)
- Visites de contrôle tous les 30 ans par une entreprise spécialisée pour contrôle visuel exhaustif, état des principales soudures et contrôle magnétographique des câbles (~30 000 €)



# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Étude environnementale

**2 secteurs prospectés de mars 2023 à avril 2024 - Bois de Caurel et Guerlédan :**

- Zones n'abritant aucune plante protégée ou figurant sur la liste rouge régionale de la flore menacée de Bretagne
- Zones peu fréquentées par l'avifaune : niveau eau élevé et lieux à usages récréatifs
- Aucun habitat de reproduction favorable aux amphibiens et aux reptiles : mais observation d'un Lézard à deux raies
- Recherche d'escargot de Quimper : observation d'un seul individu à proximité de la cavité n°3
- 3 espèces de chauve-souris avec une représentativité importante : Murin de Natterer, petit et grand rhinolophe, murin sp



# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Étude environnementale

### Les préconisations et mesures de protection :

- Mise en protection de la zone de végétation « C » : plantations arbustives, muret à réhabiliter, chemin d'accès à masquer...
- Sécurisation de la cavité n°3 : pose d'une clôture
- Des préconisations :
  - Sur la périodicité des travaux
  - Sur la maîtrise des opérations de coupe (question des gîtes potentiels)
  - Sur l'orientation des flux de randonneurs afin d'éviter d'accéder à la zone à protéger
  - + maintenir un suivi temporel de l'impact et animation / sensibilisation

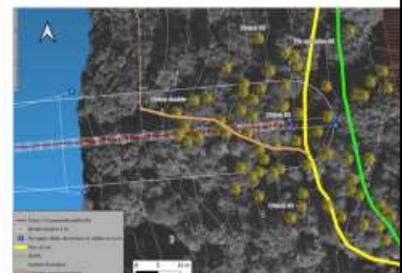
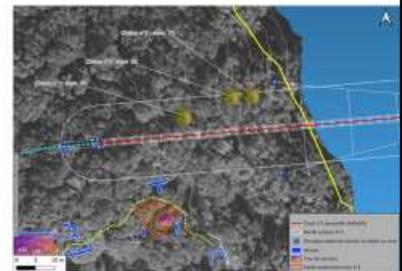


# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Étude environnementale

### Des investigations techniques complémentaires :

- Pour expertiser les arbres potentiellement à élaguer ou à abattre et ainsi lever les doutes sur des arbres-gîtes
- Pour définir une implantation qui écarte tout risque d'effondrement lors des opérations de perçage (bois de Caurel)
- Pour étudier les aménagements complémentaires :
  - la connexion passerelle / chemin du tour du Lac
  - La connexion passerelle / parking
  - La signalétique (directionnelle, informative et de police)

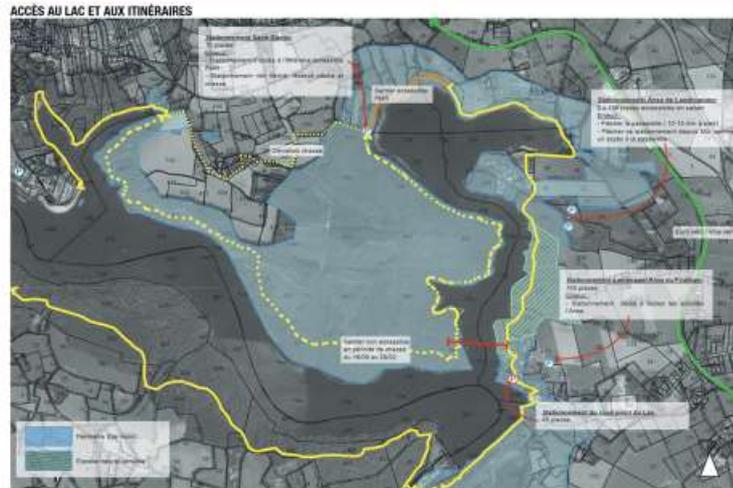


# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Accessibilité – Stationnements actuels

### Etat des lieux de l'existant :

- 140 places en proximité
- Deux aires naturelles de stationnement d'une capacité globale de 260 places

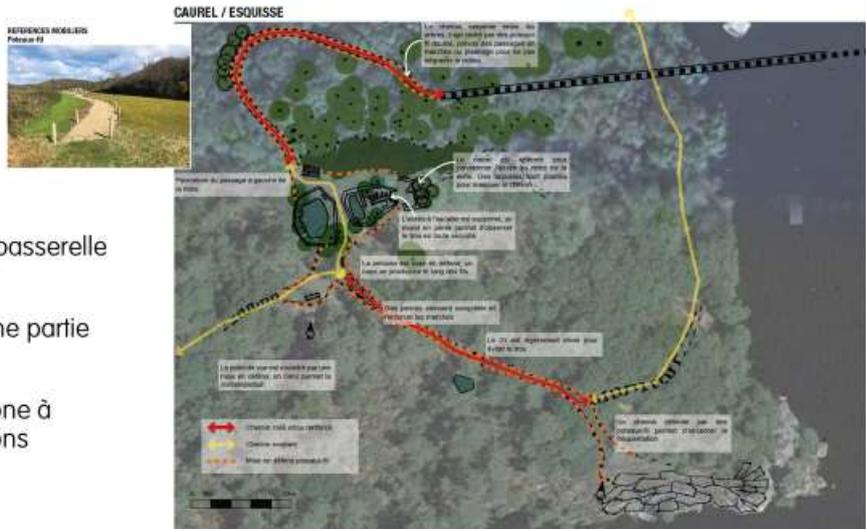


# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Accessibilité – Focus rive Ouest

### Chemins en étude :

- Création d'une connexion passerelle – sentier de randonnée
- Reprise et sécurisation d'une partie du GR
- Mise en protection de la zone à préserver par des plantations arbustives et clôture



# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Accessibilité – Focus rive Est

### Chemins en étude :

- Reprise de la portion du sentier « tour du Lac »
- Plantations arbustives le long du chemin menant à l'accrobranche
- Création d'un chemin entre le camping et l'accrobranche



# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Accessibilité – étude aire nouvelle de stationnement

### Des scénarios évolutifs envisagés :

1. Un parking intégrant une offre de services étoffées pour les cyclotouristes (appuis vélos et bornes de recharges) + places exclusivement PMR
2. Un parking avec un nombre de places en adéquation avec les besoins identifiés et confirmés par l'étude de caractérisation
3. L'aménagement d'un parking doté des capacités maximales étudiées à ce stade (92 places VL + 5 places PMR + 1 zone bus + 12 appuis vélos avec bornes de recharges)

ESQUISSE DU STATIONNEMENT DE L'ANSE DU POULHAM

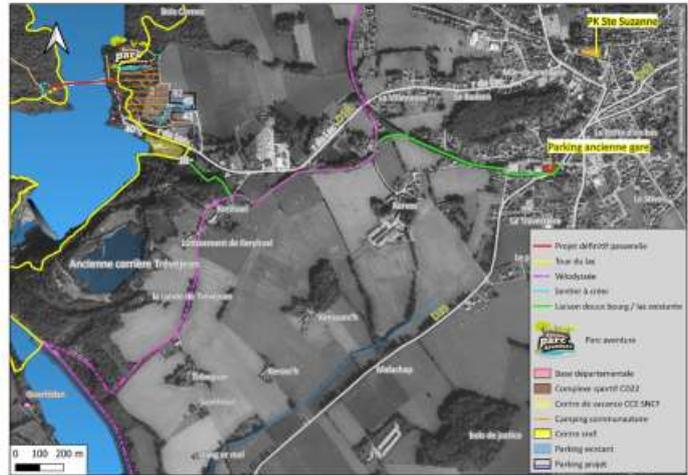


# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Accessibilité – liaison « passerelle – centre-bourg »

### La connexion avec le centre-bourg :

- Mobiliser le parking de la gare avec ses 60 places VL
- Utiliser les liaisons douces + vélodyssée pour accéder à la passerelle
- Un parcours de 2,34km



Bretagne Centre  
TOURISME

# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Fréquentation

Hypothèse : fréquentation estimée à celle observée sur le site de Bon repos, croisée avec un retour d'expériences de sites similaires

→ **120 000 visiteurs / an avec estimation de 600-800 visiteurs en journée de forte affluence (soit ~50-60 personnes / heure)**

- Sur une période de mars à octobre
- Avec des flux plus importants en juillet – août + week-end « prolongés » de mai

Une expérience locale de gestion de flux importants de touristes :

- ASSEC Guerlédan 2015 : 2 millions de visiteurs d'avril à décembre
- Trail de Guerlédan et sons et lumière à bon repos : 3 000 visiteurs par jour ou représentation
- Fête du Lac : 7 000 à 8 000 visiteurs sur 1 journée (en 2019)

### Focus Gorges du Lignon :

Année 2022 - avril à décembre :

- 167 296 visiteurs sur 232 jours

Année 2023 :

- 112 745 visiteurs

→ - **32,6 % de fréquentation**

B  
Bretagne Centre  
TOURISME

# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Retombées économiques

- L'accès à la passerelle est **gratuit**
- Pour l'**activité touristique marchande** sur tout le secteur du lac de Guerlédan : hébergements, aires camping-cars, restauration, commerces...
- Estimation du ticket moyen par personne et par jour de **consommation touristique** :
  - Entre 15 et 20 € pour les locaux et touristes de passage,
  - 35 à 40 € pour les vélotouristes
  - 45 € pour les camping-caristes



# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Volet financier

- **1 534 798 € HT pour la passerelle**, dont :
  - Travaux : 1 370 355 €
  - Maîtrise d'œuvre : 164 443 €
- **441 340 € HT** pour les travaux voies d'accès, parking, cheminements, plantations arbustives, sécurisation
- **Total projet : 1 976 138 € HT**

### Financement du projet :

#### 40% de subventions :

- Etat
- Région Bretagne
- Département

#### 60% d'autofinancement

- Loudéac Communauté (dont 70% des ressources budgétaires proviennent des entreprises du territoire)



# PASSERELLE HIMALAYENNE

## Rétro-planning

- **Juin 2024** : réunion publique de présentation du projet
- **Juillet à octobre 2024** : phase réglementaire
- **Novembre 2024 à juin 2025** : phase travaux
- **Juillet 2025** : inauguration de la passerelle



## LES ECHANGES EN REUNION PUBLIQUE

Environ 120 personnes ont assisté à cette réunion publique : des habitants, des riverains, des commerçants, des professionnels du tourisme, des élus, la presse...

A la suite de la présentation du projet de passerelle, un temps d'échange s'est tenu entre les élus et les participants à cette réunion.

Les sujets abordés :

- La gestion des flux de touristes : capacité d'accueil en terme de stationnement, gestion de l'augmentation de la fréquentation
- La signalétique à améliorer au niveau des cheminements de randonnées
- La circulation côté Guerlédan, principalement la Route Départementale 18 avec la sécurisation des flux véhicules / cyclotouristes
- L'impact environnemental lié à la fréquentation, notamment sur le site naturel du bois de Caurel
- L'impact environnemental en terme de préservation des ressources / espèces
- La cohabitation des activités au niveau du bois de Caurel (randonnée, chasse) et au niveau de Guerlédan (accrobranche, camping)
- L'ouverture de la passerelle (saisonnalité)
- Les retombées économiques avec le témoignage (positif) de professionnels vivant du tourisme sur ce secteur
- L'entretien des circuits de randonnée...

MENU

ouest  
france

LaPlace

Mon espace

Accueil > Bretagne > Guerlédan



Réservé  
aux abonnés

## Une passerelle himalayenne au-dessus du lac de Guerlédan en 2025 : voici le nouveau projet

Une passerelle himalayenne au-dessus du lac de Guerlédan, entre les communes de Guerlédan et Caurel (Côtes-d'Armor), devrait être inaugurée en juillet 2025. C'est ce qu'ont annoncé les porteurs du projet, mardi 25 juin 2024, lors d'une réunion publique qui a réuni 120 personnes.



La future passerelle himalayenne au-dessus du lac de Guerlédan (Côtes-d'Armor), entre le camping du Point de vue à Guerlédan et le bois de Caurel, devrait être inaugurée en juillet 2025. | LOUDÉAC COMMUNAUTÉ

Ouest-France

Publié le 26/06/2024 à 13h33

En 2022, un premier projet de passerelle himalayenne universelle au-dessus du lac de Guerlédan, prévoyait de relier Guerlédan, en Côtes-d'Armor et Saint-Aignan, dans le Morbihan. Après de longs mois de débats, ce projet avait été abandonné, les habitants de Saint-Aignan ayant voté massivement contre.

Aujourd'hui, c'est un autre projet qui renaît, exclusivement costarmoricaïn cette fois. Une nouvelle passerelle, présentée à la population mardi 25 juin 2024, enjambera le lac de Guerlédan, du camping du Point de vue à Guerlédan pour rejoindre, sur l'autre rive, le bois privé de Caurel, sur une longueur de 275 mètres.

### « Valoriser le site naturel et patrimonial du lac »

« C'est avant tout un projet de territoire qui tient au cœur de nombreux élus. Il vise à valoriser le site naturel et patrimonial du lac, à innover dans l'attractivité touristique en Centre-Bretagne, à développer les itinéraires, à devenir une référence en matière de tourisme vert et durable », a souligné Xavier Hamon, président de Loudéac centre Bretagne communauté.



Les animateurs de la soirée publique : Alexis Le Priellec, directeur de l'office de tourisme ; Xavier Hamon, président de Loudéac centre Bretagne communauté (LCBC) ; Mickaël Dabet, vice-président en charge du tourisme ; Éric Le Boudec, maire de Guerlédan et Jean-Louis Martigné, maire de Caurel. | OUEST-FRANCE

Des propos repris par Éric Le Boudec et Jean-Louis Martigné, respectivement maires de Guerlédan et de Caurel, pour qui « **ce superbe ouvrage devrait permettre de nouvelles retombées économiques et donner un coup de pouce à nos commerces. C'est aussi une formidable opportunité d'attirer chez nous les gens de côte pour de belles randonnées et donner envie à certains d'habiter chez nous** ».

## 120 000 visiteurs par an

À ce stade, l'étude environnementale est close. Après une phase réglementaire, les travaux pourraient démarrer en novembre 2024, pour une inauguration de la passerelle en juillet 2025.

De multiples contacts et réunions de travail avec le gestionnaire du bois ont permis de définir une sorte de code de bonne conduite, tant au niveau fréquentation du bois durant la période de chasse qu'au niveau signalétique.

En effet, plusieurs riverains caurellois ont mis en avant le fait que « **très régulièrement, des randonneurs se perdent dans ce bois** », » alors que d'autres, à Guerlédan notamment, craignent des problèmes de circulation et de stationnement en haute saison.



Près de 120 personnes ont participé à la première réunion publique autour de la nouvelle passerelle entre Guerlédan et Caurel (Côtes-d'Armor), mardi 25 juin 2024. | OUEST-FRANCE

Les élus se sont voulus rassurants. « **Certes, c'est 120 000 visiteurs attendus les premières années, sur une période de mars à octobre, avec des flux importants de 600 à 800 visiteurs en journée de forte affluence.** » « **Mais avec l'assec du lac en 2015 et ses deux millions de visiteurs d'avril à décembre, le Tour de France, la Fête du lac, nous avons une solide expérience locale de gestion de flux importants de touristes.** »

## La future passerelle himalayenne en quelques chiffres

**Ses caractéristiques** : une longueur de 275 mètres sur 1,20 mètre de large, une hauteur de mâts de déviation de 2,30 mètres. Elle ne sera pas accessible aux personnes à mobilité

**Son accessibilité** : un parking de 140 places à proximité et deux aires naturelles de stationnement d'une capacité globale de 260 places sont prévus. Il faudra aussi compter, côté Guerlédan, avec les aires de Landroannec et du Rond-point et côté Caurel, avec l'aire de Beau-Rivage. Des connexions sont aussi envisagées avec le centre-bourg de Guerlédan.

**Sa fréquentation estimée** : 120 000 personnes sur la période de mars à octobre. Elle est estimée par rapport à celle du site de Bon-Repos, ainsi que celle des gorges du Lignon en Auvergne, visitée par les élus communautaires à l'automne dernier : 167 296 visiteurs sur 232 jours en 2022, 112 745 visiteurs en 2023.

**Son coût** : 1,97 million d'euros tout compris : passerelle et travaux de voies d'accès, parkings, cheminements, plantations arbustives et sécurisation. Le projet est financé à hauteur de 60 % par Loudéac communauté. Il bénéficie de 40 % de subventions de l'État, la Région et du Département.

Accueil > Bretagne

Côtes-d'Armor

Ille-et-Vilaine

Finistère

Morbihan

## Une passerelle himalayenne au-dessus du lac de Guerlédan en 2025

T Article réservé aux abonnés

Par Thierry Le Corre

Le 26 juin 2024 à 18h20

**Après un premier abandon, le projet de passerelle himalayenne au-dessus du lac de Guerlédan refait surface. Longue de 275 m, elle reliera Mûr-de-Bretagne au bois de Caurel. Ouverture prévue en juillet 2025.**



La passerelle himalayenne enjambe le lac au niveau de l'anse de Landroanec, entre Mûr-de-Bretagne, commune de Guerlédan, et Caurel. (Photo Loudéac Communauté)

prévoyait deux : la plus longue (400 m) reliant Mûr-de-Bretagne (22) à Saint-Aignan (56) et la seconde, Mûr-de-Bretagne (22) au bois de Caurel (22). « Il y avait bien deux passerelles à la base. On avait priorisé celle reliant les Côtes d'Armor au Morbihan mais le projet n'est pas allé jusqu'à son terme », a présenté Xavier Hamon, président de Loudéac Communauté lors d'une réunion publique d'information le 25 juin à Guerlédan. Une partie des habitants de Saint-Aignan, inquiète des nuisances, s'était fortement opposée.

### Un nouvel atout

Pour autant, le dossier n'est pas complètement tombé à l'eau. La collectivité a travaillé le second projet à partir de 2023 avec le lancement d'études techniques et environnementales. Sa faisabilité est aujourd'hui acquise selon le président de Loudéac Communauté.

Pourquoi un tel équipement en Centre Bretagne ? « Pour valoriser le site naturel et patrimonial du lac du Guerlédan et son barrage », répond l'élu qui rappelle qu'il y a peu de passerelles himalayennes en France. Elle doit permettre de nouvelles retombées économiques sur tout le territoire.



De gauche à droite : Xavier Hamon, président de Loudéac Communauté Bretagne Centre ; Jean-Louis Martigné, maire de Caurel, Mickaël Dabet, maire délégué de Guerlédan et Eric Le Boudec, maire de

## **Une passerelle pour piétons**

La longueur totale du platelage de l'ouvrage sera de 275 m, et sa largeur de 1,20 m. Contrairement au premier projet, elle ne sera pas accessible aux personnes à mobilité réduite. « On est sur un modèle technique complètement différent, le coût serait très important », explique Xavier Hamon. Concrètement, l'équipement sera accessible aux piétons toute l'année et gratuitement. Il permettra de rejoindre le sentier de randonnée du tour du lac de Guerlédan et de découvrir d'anciennes cavités nées de l'exploitation de l'ardoise. Le bois de Caurel étant privé, le cheminement ne pourra pas être emprunté en période de chasse. « Arrivé au bout de la passerelle, il faudra faire demi-tour ».

## **120 000 visiteurs attendus**

Les travaux, quant à eux, devraient démarrer en novembre après une phase réglementaire. L'inauguration de l'équipement est annoncée pour juillet 2025. Le coût total est de 1,97 M€ HT dont 1,53 M€ pour la passerelle et 441 340 € pour les travaux de voies d'accès, de parking, de cheminement, de sécurisation...

Environ 120 000 visiteurs sont attendus au pied de l'ouvrage chaque année, soit 30 000 de plus qu'à Bon Repos, autre site touristique réputé. « On a une estimation de 600 à 800 visiteurs en journée de forte affluence », complète Xavier Hamon pour qui le Centre Bretagne doit devenir une référence du tourisme vert et durable.

## Lac de Guerlédan : travaux, accès, parkings... Tout savoir sur la future passerelle himalayenne

Si tout se passe bien, la passerelle entre Caurel et Guerlédan (Côtes d'Armor) pourrait accueillir les premiers visiteurs à compter de juillet 2025.



La passerelle au-dessus du lac de Guerlédan (Côtes d'Armor) pourrait accueillir les premiers visiteurs dès l'été 2025.

©Loudéac Communauté

Par [Alexandre Dasilva](#)

Publié le 26 juin 2024 à 10h52

Le projet de passerelle himalayenne est bel et bien lancé, au-dessus du [lac de Guerlédan](#).

Mardi 25 juin 2024, Loudéac Communauté (LCBC), qui porte le projet en lien avec les communes de Guerlédan et Caurel, invitait les habitants à venir le découvrir, et à s'exprimer, à l'occasion d'une réunion publique à [Mûr-de-Bretagne \(Côtes d'Armor\)](#).

### Une au lieu de deux

Pourquoi une réunion maintenant ? « Parce que nous pouvons répondre à toutes les questions en matière de faisabilité, d'aménagements et d'études environnementales », annonce Xavier Hamon, président de LCBC, en ouverture.

Pour rappel, à l'origine, « LCBC prévoyait bien la création de deux passerelles ». Mais face à la fronde des opposants, le projet de passerelle XXL entre Guerlédan et Saint-Aignan a été abandonné en 2022.

#### À lire aussi

**VIDÉO. Passerelle himalayenne de Guerlédan : les habitants de Saint-Aignan votent contre**

Lancée au printemps 2021, l'idée a fait l'objet d'une étude de faisabilité de mars à juin 2021. Puis une étude environnementale d'un an, des deux côtés (rien de particulier n'étant relevé).

## Taille, longueur...

Les visiteurs déambuleront sur une passerelle large d'1,20 m, sur une longueur de 275 m. Autres caractéristiques : des mâts de déviation de 4,30 mètres, et la présence de deux câbles sous la passerelle pour limiter l'influence du vent sur l'ensemble de l'ouvrage.



Une centaine de personnes présentes à la réunion, mardi 25 juin 2024, à Mûr-de-Bretagne, à Guerlédan (Côtes d'Armor).  
©Alexandre Da Silva

Côté Guerlédan, l'implantation se fera du côté du camping, au niveau du dernier chalet. En face, on l'installera dans le bois de Caurel, sur un espace privé qui fait l'objet de discussions avec le propriétaire des lieux.

## Accès et parkings

Loudéac Communauté prévoit un accès gratuit à la passerelle, toute

**l'année.**

« Mais entre fin septembre et la mi-mars, le bois de Caurel sera fermé, comme tous les ans, pour la période de chasse. On pourra accéder à la passerelle, mais il faudra faire demi-tour une fois arrivé côté Caurel », précise Jean-Louis Martigné, maire de la commune.

**On ne pourra pas accueillir les personnes à mobilité réduite. Ce deuxième projet n'est malheureusement pas le même que la première passerelle.**

Xavier Hamon

Le président de LCBC explique que l'inclinaison de la passerelle, de type « pont de singe », présentera une inclinaison trop élevée entre les rives et le centre.

[À lire aussi](#)

**VIDEO. Lac de Guerlédan : le bateau croisière remis à l'eau**

Même chose pour les cyclistes : interdiction d'y accéder (sauf en marchant avec son deux-roues).

« Mais dans tous les cas, le bois de Caurel n'est pas du tout fait pour accueillir les cyclistes », rappelle Xavier Hamon.

Face aux remarques des habitants, notamment ceux à proximité du bois de Caurel, Loudéac Communauté s'engage à aménager les **parkings conséquents** et à **revoir la signalétique** pour guider les riverains. Sur la gratuité des parkings, la décision n'est pas encore arrêtée.

En ce qui concerne la fréquentation, « on devrait accueillir entre 100 000 et 120 000 personnes par an ». Et pour ce qui est des inquiétudes en matière de flux touristique, Xavier Hamon indique :

**En 2015, pour l’assec du lac, on a accueilli 2 millions de personnes en six mois. Et aujourd’hui on prévoit les aménagements qu’il faut pour gérer ce flux.**

Xavier Hamon

### **Quel calendrier ?**

Là aussi, les choses pourraient aller très vite.

Après cette nouvelle étape qu’était la réunion, puis une « phase réglementaire » entre juillet et octobre 2024, les travaux devraient commencer dès novembre 2024.

**Pour une inauguration de la passerelle en juillet 2025 !**

### **Un projet à 2 millions d’euros**

Cet ambitieux projet devra faire l’objet d’un investissement de près de 1,5 million d’euros HT (dont 165 000 € pour la maîtrise d’œuvre).

» À cela on ajoute près de 440 000 € pour les travaux des voies d’accès, parkings, cheminements, plantations et sécurisation « , prévient Xavier Hamon.

De quoi arriver sur un budget total de près de 1,96 million d'euros HT (dont 40 % de subventions espérées). Une somme qui a de quoi susciter quelques interrogations dans l'assistance.

### **Quelles retombées économiques ?**

Les élus de Caurel et Guerlédan, tout comme le président de LCBC, argumentent sur « les atouts » de cette passerelle pour notre territoire.

« Dans la région, c'est la côte qui attire les touristes. Mais il n'y a pas que ça », souligne Mickaël Dabet, maire délégué de Saint-Guen-Guerlédan.

**Le lac attire déjà beaucoup de monde, mais cette passerelle donnera encore plus envie de venir découvrir le Centre-Bretagne.**

Mickaël Dabet

Eric Le Boudec, maire de Guerlédan, précise que « notre municipalité espère ensuite capter ces visiteurs pour faire fonctionner nos commerces ».

#### **À lire aussi**

**Au lac de Guerlédan, les poubelles retirées, il faut repartir avec ses déchets**

Dans l'assemblée, Jean-Philippe Pichard, gérant de [La Brasserie de Guerlédan](#) avec sa femme Nathalie, souligne l'intérêt d'un tel projet :

Je m'exprime en tant qu'acteur économique.  
Aujourd'hui, on ne peut plus se passer des touristes si on veut garder un équilibre financier pour nos commerces. On a besoin d'eux si toute l'année on souhaite avoir une commune économiquement vivante.

Jean-Philippe Pichard



Elus de Loudéac Communauté, Caurel et Guerlédan (Côtes d'Armor) ont répondu aux questions des habitants, mardi 25 juin 2024. ©Alexandre Da Silva

Autre critique d'une habitante de Caurel : en matière d'économie, elle y voit « un projet à sens unique », au profit de Guerlédan.

Réponse de Jean-Louis Martigné : « Les personnes circuleront entre les deux rives, et on sait qu'on a beaucoup de restaurants et activités, à Caurel, qui devraient les attirer. »

## INFORMATION DU PROJET SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LOUDEAC COMMUNAUTÉ

<https://www.youtube.com/watch?v=usEX2QWE8RU>



Rechercher



### Loudéac communauté – Projet de passerelle himalayenne



**Bretagne Centre**  
44 abonnés

S'abonner

👍 10



➦ Partager



3 632 vues 25 juin 2024

Projection vidéo du projet de passerelle himalayenne au-dessus du lac de Guerlédan, porté par Loudéac communauté et qui relierait les villes de Caurel et Guerlédan. Le projet a pour but de :

- Valoriser le site naturel et patrimonial du lac de Guerlédan et son barrage
- Innover dans l'attractivité touristique en centre Bretagne
- Connecter et développer des itinéraires de randonnées
- Devenir une référence en matière de tourisme vert et durable
- Permettre de nouvelles retombées économiques pour l'écosystème touristique (professionnels, commerçants...).